

Les textes publiés dans ces pages ont pour but d'alimenter le débat. Ils n'engagent que leurs auteurs qui n'appartiennent pas à la rédaction de "La Libre Belgique".

À quoi sert la franc-maçonnerie ?

Il y a vingt-cinq ans, quelques semaines avant que je sois initié apprenti maçon, celui qui allait être mon parrain en maçonnerie m'a invité à assister à une conférence à la chaire Théodore Verhaegen de l'ULB. Le thème était la franc-maçonnerie italienne. En effet, celle-ci commençait à peine à se redresser des scandales qui l'avaient secouée durant les "années de plomb" avec notamment la fameuse loge P2. Le conférencier, un brillant universitaire italien, a montré que les choses étaient à peu près revenues dans l'ordre; la maçonnerie de la péninsule ayant scié les branches pourries, elle parvenait enfin à effectuer à nouveau son travail symbolique tout en ayant fait en sorte que pareilles dérives ne se reproduisent plus.

Le modérateur de cette conférence était l'ancien sénateur et ministre, éminent constitutionnaliste à l'Université de Liège, homme libre et sans concessions, feu François Perin. Il posa une question: "Maintenant que la république est rétablie et que l'ordre règne dans la franc-maçonnerie d'Italie, à quoi servez-vous?"

À quoi servons-nous ?

Cette question a hanté tout mon parcours maçonnique: à quoi servons-nous ?

À travers son histoire, les francs-maçons de Belgique ont cependant joué un rôle important en notre Royaume.

C'est grâce, entre autres, à l'appui efficace de la franc-maçonnerie et de francs-maçons que fut fondée l'Université libre de Bruxelles en 1834 en complément d'un enseignement supérieur dominé par l'Église.

C'est grâce, entre autres, à l'appui efficace de la franc-maçonnerie et de francs-maçons que l'instruction publique, gratuite et obligatoire a vu le jour à la fin du XIX^e siècle, qui a permis aux enfants de toutes conditions d'avoir accès au savoir.

C'est grâce, entre autres, à l'appui efficace de la franc-maçonnerie et de francs-maçons que les lois dites éthiques – dépenalisation partielle de l'IVG, mariage pour tous, euthanasie – ont été mi-

ses en œuvre.

Malheureusement, aujourd'hui, la franc-maçonnerie regarde son nombril, à l'exception notable de la philanthropie. Pour prendre trois exemples: des sœurs et des frères francs-maçons agissent pour fournir des logements à des SDF et des femmes battues, initient des campagnes de solidarité, comme tout récemment envers le Liban, ou encore d'autres sœurs et frères

